

Les Oracles chaldéens¹ et les néo-platoniciens², en partie sous l'influence orientale, distinguaient les anges et les démons. Proklos (In Plat. Tim., 310 E; in Remp., I, p. 86, 6; 113, 30, etc.) parlait des rangs (*τάξεις*) de démons. La distinction des démons bien-faisants et malfaisants ne se trouve pas seulement dans la doctrine chaldéenne, comme le dit Psellos, mais elle est aussi chez Porphyre (De abstin., II, 36 et suiv.) dont l'exposé était peut-être influencé par la démonologie perse³, et chez Jamblique (De myst., II, 10; III, 13; 31), et elle était déjà connue de Xénocrate (chez Plutarque, De Is. et Osir., 26, 361 B; De def. orac., 14, 417 C; cf. Heinze, ouv. cité, p. 82, 95).

III

Dans le Timothée comme dans les Opinions, Psellos présente une classification des démons. Dans le Timothée (11, 844 A et suiv.), il établit six espèces de démons, et il explique aussi pourquoi il y en a autant. Il en cite trois raisons possibles: 1° Les démons vivent en six endroits. 2° Les démons aiment le corps (*φιλοσώματος*) et six est le nombre des corps et de l'univers (*σωματικὸς καὶ ἐγκόσμιος*), car six sont les dimensions (*περιστάσεις*) corporelles et d'après six l'univers a pris son origine. 3° Six est le premier nombre du triangle scalène qui ressemble aux démons. Le divin et le céleste ressemblent au triangle équilatéral, parce qu'ils sont conséquents avec eux-mêmes et qu'ils sont exempts du penchant au mal; l'humain ressemble au triangle isocèle, parce qu'il est défectueux dans un point, c'est-à-dire dans l'intention, et qu'il se corrige par le repentir; le démoniaque ressemble au triangle scalène, parce qu'il est inconséquent et qu'il ne s'approche pas du ciel.

Arrêtons-nous ici. Le premier argument invoqué par Psellos en faveur du nombre six, est clair: les six endroits où habitent les démons, nous allons les voir bientôt.

¹ G. Kroll, De Oraculis chaldaicis, Vratislaviae, 1894, p. 44 53, 60.

² Porphyre chez Proklos, In Tim., 47 A, et chez Augustin, De civit. d., X, 9, 26; Jamblique, De myst., II, 3—10; Proklos, In Remp., I, p. 86, 6; 114, 22; II, p. 243, 17; 255, 18.

³ F. Cumont, Les Religions orientales dans le paganisme romain, Paris, 1906, p. 184, 307; W. Bousset, Arch. f. Religionswiss., XVIII, 1915, p. 134 et suiv.

Le deuxième argument est emprunté à la mystique des nombres qui provenait des pythagoriciens et qui était courante chez les néo-platoniciens¹. Celle-ci insistait sur les six dimensions (*περίστασις, διάστασις*) des corps, c'est-à-dire le devant, le derrière, le haut, le bas, le gauche, le droit², et elle jugeait que d'après six qui est un nombre parfait (*τέλειος*) (divisible par deux, trois, six) et le premier nombre pair-impair (*ἀρτιοπέριττος*) (divisible en deux moitiés impaires)³, l'univers fut animé et constitué⁴. Le deuxième argument devait se trouver dans la source de Psellos, joint à la classification des démons.

Le troisième argument vient de Xénocrate, de sa comparaison du dieu, du démon et de l'homme, avec les triangles. Cependant Xénocrate comparait les dieux qui sont entièrement égaux en eux-mêmes, avec le triangle équilatéral; les démons, intermédiaires entre les dieux et les hommes, et en partie égaux, en partie inégaux, avec le triangle isocèle; les hommes, tout à fait inégaux, avec le triangle scalène (cf. Plutarque, *De def. orac.*, 13, 416 D, et Proklos, *In Remp.*, II, p. 48, 4). Chez Psellos, le deuxième et le troisième membre sont changés, pour la raison possible que, en chrétien, il ne pouvait regarder les démons comme plus parfaits que les hommes. Il avait pu trouver la comparaison de Xénocrate chez Proklos (l. c.) qui la répète et l'élargit. L'idée que six est le premier nombre du triangle scalène (*πρῶτον εἶναι τὸν ἀριθμὸν τοῦτον τρίγωνον σκαληνόν*), ne se trouvait pas probablement dans la source de Psellos, parce que là les démons étaient certainement comparés au triangle isocèle. Du reste, cette idée n'est pas correcte: avec des six (c'est-à-dire avec six parties égales) on ne peut construire qu'un triangle équilatéral (chaque côté ayant deux unités; $2 + 2 + 2 = 6$). Si les côtés sont d'une, de deux et de trois unités ($1 + 2 + 3 = 6$), on n'obtient pas un triangle, sans quoi les

¹ Cf. Proklos, *In Tim.*, 7 C et suiv.; 46 E; 206 A; *In Remp.*, II, p. 16, 3; 168, 27, etc.

² Pseudo-Jamblique, *Theolog. arithm.*, p. 43, 17; 47, 11 et suiv., Falco; Nicomaque de Gérase, *Introd. arithm.*, II, 6, 4.

³ Nicomaque, *ibid.*, I, 9; 16; Philon, *De mundi opif.* 30; *Legis alleg.*, I, 2; Plutarque, *De animae procr.*, 13, 1018 C; Jamblique, *Vita Pythag.*, 152.

⁴ Pseudo-Jamblique, *Theol. arithm.*, p. 44, 3 et suiv.; Philon, l. c.

parties seraient inégales, mais, en ce cas, on peut construire un triangle scalène aussi avec trois, quatre, etc. unités. Le premier nombre dont on peut construire un triangle scalène, est neuf ($2 + 3 + 4$).

Voici ces six espèces de démons : 1° *λελιούριον* (ou *λεληούριον*¹); Psellos dit que cette espèce a été désignée ainsi par le rapporteur du Thrace, le moine Marc, originaire de Mésopotamie. Le mot doit signifier «enflammé» (*διάπυρος*); ce sont les démons qui habitent l'air au-dessus de nous. Du voisinage de la lune qui est un lieu sacré, les démons sont chassés. 2° Les démons aériens (*ἀέριος*) ayant leur siège dans l'air qui nous entoure. 3° Les démons terrestres (*χθόνιος*). 4° Les démons aquatiques et marins (*ὕδραϊος, ἐνάλιος*). 5° Les démons souterrains (*ὑποχθόνιος*). 6° Les démons haïssant la lumière (*μισοφαής*) et apathiques (*δυσαισθητος*).

La base de cette classification est le séjour des démons. On suppose que les démons vivent dans tous les éléments. Psellos lui-même vient de le dire avant d'établir sa distinction (Timoth., 10, 841 B). Il dit: «Plein de démons est l'air au-dessus et autour de nous, pleins en sont la terre, la mer et les lieux les plus éloignés et les lieux profonds». Comme on le fait dans la classification des démons, on y énumère tous les éléments : 1° l'éther (Psellos l'appelle air au-dessus de nous) et le feu qui lui est apparenté (Psellos cite ce dernier seulement dans la classification). Le mot *λελιούριον* (ou *λεληούριον*) qui doit signifier «enflammé», était dérivé par l'ancien éditeur du Timothée, G. Gaulmin (voir Migne, col. 843), de l'hébreux: *lel* «nuit», *ur* «feu» (plus exactement: *lel* status constructus de *laïil* «nuit», et *'or* «lumière»; *lel 'or* «la nuit de la lumière», «la nuit qui est la lumière»²) 2° L'air (Psellos parle de l'air autour de nous). 3° La terre. 4° L'eau. A ces quatre éléments est ajouté toutes les deux fois 5° le souterrain (ou lieu le plus éloigné et lieu profond). Dans la classification, il y a encore une sixième espèce de démons: haïssant la lumière et apathique; celle-ci s'écarte de la classification; ce n'est pas une espèce particulière d'après le séjour des démons, mais c'est plutôt une propriété des

¹ La leçon des manuscrits varie: *λεληούριον* A, *λελιούριον* B, D, *λελλουέλ* C.

² Je dois cette explication à M. le Professeur S. Daněk (de Prague).

démons terrestres ou souterrains. En effet, dit Psellos (*Summaria chald.*, 1149 C Migne), les Chaldéens qualifient de «haïssant la lumière» le plus éloigné des sept mondes corporels, le monde terrestre. Il n'est pas tout à fait clair pourquoi, suivant Psellos, les démons sont exclus des environs de la lune. D'après Th. Hopfner (*Griechisch-ägyptischer Offenbarungszauber*, I, Leipzig, 1921, p. 43), cela tient à l'opinion ancienne¹ que la lune était le domicile des âmes béates. Mais cela pourrait se rattacher aussi à une autre opinion qu'on trouve chez Albinus (*Introd.*, 15, Hermann, *Plat. dial.* VI, p. 171), Plotin (*III*, 5, 6), Proklos (*In Tim.*, 286 E), opinion que le règne des démons ne commence que sous la lune.

Dans les *Opinions* (1, 876 B), Psellos donne une autre classification des démons, affirmant qu'elle est conforme aux croyances grecques. La voici: 1° Les démons ayant la substance intellectuelle (*νοερός*), 2° les démons ayant la substance intellectuelle ou raisonnable (*κατὰ νοῦν ἢ λόγον οὐσιοῦσθαι*), 3° les démons de la seule substance raisonnable, 4° les démons de la substance raisonnable et irraisonnable (*ἄλογος*), 5° les démons les plus éloignés, ayant la substance irraisonnable, qualifiés aussi de matériels (*ἐλαϊος*) ou de punissants (*ποιναῖος*).

Cette division a cinq membres; Psellos n'insiste pas sur ce nombre et il ne l'explique pas. Le principe de la classification est le degré de la spiritualité des démons.

A cette classification Psellos ajoute encore la distinction des démons d'après leur sphère d'activité. Il dit (1, 876 BC) que les Grecs attribuent aux démons l'univers qui en est animé: on attribue à une espèce le feu, à l'autre l'air, à la troisième l'eau, à la quatrième la terre; puis on regarde certains démons comme gouverneurs des climats (*κλιματόρχαι*), comme gardiens des corps et de la matière.

Cette distinction a quatre membres communs (les démons de feu, d'air, d'eau, de terre) avec la classification du Timothée.

Psellos divise donc les démons de deux manières: d'après le lieu où ils séjournent et d'après leur degré de spiritualité. Ces

¹ Plutarque, *De facie in orbe*, 27, 942 E; *Aetia Rom.*, 76, 282 A; Porphyre chez Stobée, I, p. 448 Wachsmuth.

deux divisions ne s'excluent point. On peut supposer à priori, et nous allons le voir bientôt, que les démons des éléments supérieurs sont d'une substance plus spirituelle.

Où Psellos avait-il puisé ses classifications? Bien sûr, dans les néo-platoniciens, car l'une et l'autre se trouvent, identiques au moins par le fond, chez le commentateur néo-platonicien postérieur, Olympiodore.

En interprétant l'Alcibiade I^{er} de Platon, Olympiodore distingue (p. 17 et suiv., Creuzer) six espèces de démons propres (*κατ' οὐσίαν*), suivant la chose céleste avec laquelle ils nous mettent en relation comme intermédiaires. Les voici: 1^o Les démons divins (*θεῖος*) qui nous unissent à la divinité et excitent en nous l'enthousiasme. 2^o Les démons intellectuels (*νοεροί*) nous reliant à l'intellect (*νοῦς*) et nous procurant des idées d'une valeur générale (*κοιναὶ ἔννοιαι*). 3^o Les démons raisonnables (*λογικοί*) qui nous lient à l'âme raisonnable. 4^o Les démons irraisonnables (*ἄλογοι*) qui nous lient à l'âme irraisonnable. 5^o Les démons de formes, d'idées (*εἰδικοί ἢ εἰδητικοί*), qui relient nos idées aux idées célestes. 6^o Les démons matériels (*ὕλωτοι*) qui unissent la matière d'ici bas à la matière céleste. Cette division est basée sur l'échelle néo-platonicienne (plotinienne) des êtres.

A cette distinction, Olympiodore en ajoute (p. 19 et suiv.) immédiatement une autre, la distinction des dieux dans l'univers (*ἐγκόσμιοι*), qui comprend elle aussi six espèces: dieux 1^o célestes (*οὐράνιοι*), 2^o éthérés ou enflammés (*αἰθέριοι ἤτοι πύριοι*), 3^o aériens (*ἀέριοι*), 4^o aquatiques (*ἔνδροιοι*), 5^o terrestres (*χθόνιοι*) et 6^o souterrains (*ὑποατάραιοι*). Les dieux terrestres, Olympiodore les divise encore en gouverneurs des climats (*κλιματάρχαι*), en gardiens des villes (*πολιοῦχοι*) et en gardiens des maisons (*κατοικίδιοι*)¹.

Les deux divisions, liées elles aussi étroitement, mais un peu modifiées, se trouvent encore dans le commentaire d'Olympiodore sur le Phédon de Platon, et cela deux fois. Une fois (p. 189, 10 Norvin), Olympiodore dit que les démons sont unis ou avec la matière ou avec le corps ou avec la nature ou avec l'âme ou avec

¹ Fr. Creuzer (Initia philosophiae ac theologiae, II, Francofurti, 1821, p. 17) a remarqué que Psellos aussi avait discerné six espèces de démons, mais il n'a pas comparé en détail les exposés de Psellos et d'Olympiodore.

l'intellect ou avec la divinité des dieux dans l'univers, et qu'il y a en conséquence les démons divins (*θεῖοι*), intellectuels (*νοεροί*), psychiques (*ψυχικοί*), naturels (*φυσικοί*), corporels (*σωματικοί*) et les gardiens de la matière (*ὑλης ἔφοροι*). A cette division est ajoutée une «autre division» (*ἄλλον τρόπον*) des démons d'après les dieux correspondants: les démons célestes (*οὐράνιοι*), éthérés (*αιθέριοι*), aériens (*ἀέριοι*), aquatiques (*ὑδραῖοι*), terrestres (*χθόνιοι*), souterrains (*ὑποχθόνιοι*) (p. 189, 18).

Cette division, d'après le séjour des dieux ou des démons, correspond au fond entièrement à la division du commentaire sur l'Alcibiade. Dans la première division, d'après la partie du dieu à laquelle les démons s'unissent, les membres extérieurs sont identiques et les membres intérieurs sont différents: d'une part, les démons raisonnables, irraisonnables, les démons d'idées, et d'autre part, les démons psychiques, naturels, corporels. Mais la différence n'est pas grande: les démons psychiques se rattachent sans doute à l'âme raisonnable, les démons irraisonnables à la nature irraisonnable, et les corps supposent la forme, l'idée.

En un autre endroit du commentaire sur le Phédon (p. 230, 19), Olympiodore distingue de nouveau les démons, suivant la partie des dieux dans l'univers à laquelle ils sont coordonnés; il discerne les démons divins (*θεῖον*) ou uniques (*ἐνιαῖον*; car l'Un est suprême), les démons intellectuels, raisonnables, naturels, corporels (*σωματοειδές*), matériels (*ἑλαῖον*). A quoi il rattache aussitôt une «autre» division d'après les parties du tout (*ἐκ τῶν τοῦ παντός . . . μερίδων*): les démons célestes, éthérés, aériens, aquatiques, terrestres, souterrains (p. 230, 26). Il ajoute cette remarque que, à partir des démons aériens, les démons sont irraisonnables (p. 230, 30). Cela confirme notre supposition que les démons des éléments supérieurs sont plus spirituels.

La division d'après «les parties du tout» correspond elle aussi entièrement à la division dans le commentaire sur l'Alcibiade. La division précédente correspond à la division qui est au premier endroit du commentaire sur le Phédon, sauf le troisième membre (démons raisonnables) qui est le même que dans le commentaire sur l'Alcibiade; cependant Olympiodore dit (p. 230, 23) que cette espèce est liée à l'âme du dieu. Par là est rendue plus vraisemblable

notre supposition que les membres intérieurs des divisions dans les commentaires sur l'Alcibiade et sur le Phédon sont au fond identiques.

Retournons maintenant à Psellos. En comparant ses deux classifications des démons avec la double division d'Olympiodore, on ne doutera guère de leur parenté étroite. Olympiodore divise toujours les démons en six espèces, même quand il désigne les espèces particulières différemment; Psellos aussi insistait sur les six espèces de démons. La classification des démons d'après la sphère d'activité concorde chez Olympiodore et chez Psellos. Seuls les démons célestes manquent chez Psellos. Il les aura rejetés du point de vue religieux; l'idée que les démons pourraient séjourner dans le ciel, est absurde aux yeux d'un chrétien (Psellos attribue la classification des démons au moine Marc), les démons étant pour ce dernier des anges déchus du ciel. Pour conserver le nombre de six espèces, Psellos remplaça la catégorie des démons célestes par celle des démons haïssant la lumière. Nous avons noté déjà que ce n'était pas une espèce particulière de démons d'après leur séjour, mais une propriété des démons terrestres ou souterrains, et que le mot provenait des Oracles chaldéens. Comme Psellos, Olympiodore connaît également les démons gouverneurs des climats. Et à la classification des démons par Olympiodore suivant la partie du dieu à laquelle ils appartiennent, notamment à la classification dans son commentaire sur l'Alcibiade, se rattache la classification de Psellos d'après le degré de spiritualité des démons: Olympiodore et Psellos distinguent les démons intellectuels, raisonnables, irraisonnables et matériels. En revanche, Psellos ne parle pas des démons divins et des démons d'idées; peut-être a-t-il repoussé les démons divins en raison de la distinction essentielle qu'il faisait entre les dieux et les démons; et les démons d'idées lui semblaient probablement peu compréhensibles, peu concrets. Ensuite il identifia les espèces irraisonnable et matérielle (chez Olympiodore les démons irraisonnables nous rattachent à l'âme irraisonnable, c'est-à-dire à sa fonction végétative), mais il créa de nouvelles espèces en combinant les espèces voisines: intellectuelle et raisonnable, raisonnable et irraisonnable. Enfin Olympiodore parlait des démons juges (*δικαστικοί*) qui accompagnent l'âme dans les enfers (In Phaedonem, p. 191, 21); Psellos parle des démons punissants (*πρωταιῶι*).

Ici se pose une question : Psellos, a-t-il puisé ses classifications directement dans Olympiodore, les a-t-il trouvées dans quelque écrit postérieur, ou encore, au contraire, chez un prédécesseur d'Olympiodore ? Cette question n'est pas facile à résoudre. Quant à la première possibilité, Psellos a puisé ailleurs dans Olympiodore¹ et il a pu y puiser également ici. La deuxième possibilité est moins vraisemblable, Olympiodore étant un des derniers néo-platoniciens, et Psellos étant un des premiers qui ait étudié la philosophie néo-platonicienne. Quant à la troisième possibilité, il faut l'examiner de plus près. Parmi les prédécesseurs d'Olympiodore, on pourrait avant tout penser à Proklos qui était la source fréquente de Psellos. En effet, dans son commentaire sur l'Alcibiade I^{er} (p. 71 Creuzer), Proklos présente la même distinction des démons en six espèces (démons divins, intellectuels, psychiques, naturels, corporels, matériels), distinction qui se trouve dans le commentaire d'Olympiodore sur le Phédon (au premier endroit, p. 189, 10). Bien plus, Proklos fait précéder la distinction des démons avec la substance psychique, en trois espèces : 1° les démons avec la substance intellectuelle (*οὐσία νοερά*), 2° les démons avec la substance plus raisonnable (*λογοειδεστέρα*) et 3° les démons avec la substance bigarrée et plus irraisonnable (*ποικίλη καὶ ἀλογωτέρα*), distinction qui se rapproche davantage de celle de Psellos d'après le degré de spiritualité (les démons avec l'intellect, avec l'intellect ou avec la raison, etc.), que ne le fait la distinction d'Olympiodore. Proklos et Psellos parlent de la substance des démons (*οὐσία* Proklos, *οὐσιοῦσθαι* Psellos), tandis qu'Olympiodore parle du rapport des démons à telle ou telle partie du dieu. Proklos mentionne aussi souvent les démons punissants ; il les désigne ou par le même nom que Psellos : *ποιναῖος* (In Remp., II, p. 168, 13 ; 180, 8) ou par : *τιμωρός* (In Tim., 35 C). Au contraire, la classification des démons en six catégories d'après leur séjour ne se trouve point à l'heure actuelle chez Proklos, bien que celui-ci nomme la plupart de ces catégories ; il parle des démons (et incidemment même des dieux, des anges et des héros) célestes (*οὐράνιοι*, In Remp., II, p. 168, 20 ; In Tim., 270 A), aériens (*ἀέριοι*, In Tim., l. c.), aquatiques (*ἔνυδροι*, *ibid.*),

¹ Voir Zervos, *ouv. cité*, p. 123, 127., 161.

terrestres (*πεζοί*, *ibid.*; *χθόνιος*, In Alcib., p. 45), souterrains (*ὑποχθόνιος*, In Remp., II, p. 116, 10; 173, 10).

Les traces de la classification des démons suivant leur séjour et leur degré de spiritualité, se trouve encore chez Jamblique, nommé par Psellos comme un écrivain démonologique (Opin., 1, 877 A). Jamblique énumérait les démons (ou dieux) du feu (*ἐμπύριοι*), de l'éther, du ciel (*ἐπουράνιοι*) (De myst., VIII, 2), de l'air et de la terre (VI, 6); il distinguait les dieux matériels et les dieux immatériels qui sont supérieurs (V, 14; 17), et il parlait des esprits (*πνεῦμα*) irraisonnables et non judicieux (*ἄλόγιστον καὶ ἄκριτον*) (IV, 1; 2).

Enfin, on penserait à Porphyre, nommé lui aussi par Psellos parmi les écrivains démonologiques (l. c.). Chez lui il n'y a pas la distinction des démons d'après le degré de spiritualité, mais il y a la classification, sinon des démons, mais des dieux en six espèces d'après le séjour. Dans l'ouvrage sur la Philosophie des oracles, il avait cité et approuvé la prétendue prophétie d'Apollon dans laquelle sont distingués les dieux du ciel, de l'éther, de l'air, de la mer, de la terre, du souterrain (Eusèbe, Praep. evang., IV, 9).

Cette distinction elle-même paraissait dans d'autres prophéties et dans la littérature mystique. En connexion avec cette distinction, Olympiodore cite l'oracle chaldéen parlant des chiens, c'est-à-dire des démons, aériens, terrestres et aquatiques (In Phaedon., p. 230, 31; Kroll, De oraculis chaldaicis, p. 45), et un fragment orphique parlant de la matière astrale (c'est-à-dire enflammée) et de l'abîme (c'est-à-dire la terre et le souterrain) (In Alcib., p. 19; Orphic. frag. 353 Kern). La première partie du fragment, qui n'est pas citée par Olympiodore, parle des esprits aquatiques, des plissements (*κόλποι*) terrestres, aériens, éthérés (à proprement parler «éclairés» *ὑπανγοί*) (chez Lydos, De mens., III, 8, qui regarde cela comme un fragment des oracles; Orphic. frag. 353; Kroll, p. 10). Les six espèces de démons (célestes, aériens, aquatiques, terrestres, souterrains, enflammés) sont toutes nommées dans le poème orphique *εὐχὴ πρὸς Μουσαῖον* (v. 31 et suiv.)¹. Jamblique (De myst., VIII, 2)

¹ Cité en cette connexion par Hopfner, *ouv. cité*, p. 42.

raconte que Hermès d'Égypte a composé cent livres sur les dieux de feu, cent sur les dieux d'éther et mille sur les dieux célestes.

On trouve encore des traces de cette distinction dans les papyrus magiques¹ et sur les tablettes d'imprécation; elles y parvinrent sans doute de la littérature mystique. Dans le Papyrus de Londres (n° 46², l. 170), on énumère cinq espèces de démons parmi nos six; les démons aériens manquent, par contre on cite les démons de terre ferme (*χερσαῖος*). Dans le Papyrus parisien³ (l. 3041), sont énumérées également cinq espèces de démons parmi les six; les démons éthérés sont omis, mais les démons souterrains y sont cités deux fois (*ὑπογειῶν ἢ καταχθόνιον*), et on y ajoute les démons de terre ferme (*χερσαῖον*). Dans un autre passage (l. 2699), on en énumère trois, et dans le Papyrus de Leyde (n° J 384⁴; 2, 28), quatre. Sur une tablette d'imprécation⁵, on invoque le dieu aérien, marin, souterrain et céleste.

Il est bien difficile de dire où est l'origine de cette classification. Comme elle paraît dans la poésie orphique et dans les papyrus, Hopfner (ouv. cité, p. 42) juge qu'elle provient de la croyance populaire. En effet, il était aisé de chercher les démons dans toutes les parties de l'univers, mais la simplification en six parties, revêt un caractère artificiel. On y parvint, semble-t-il, dans le domaine de l'école platonicienne. Cette distinction, on la trouve non seulement chez les néo-platoniciens, mais, au moins dans le fond, chez un de leurs prédécesseurs, Albinus. Celui-ci parle (Introd., 15) des dieux célestes et, à côté d'eux, d'«autres démons» (*ἄλλοι δαίμονες*) séjournant dans l'éther, le feu, l'air et l'eau, démons par lesquels tout l'univers est animé. Le point de départ serait la distinction faite par Platon dans le Timée (39 E), distinction des êtres célestes, aériens, aquatiques et terrestres («de terre ferme» *χερσαῖον*). D'après l'exposé de Platon (ibid. 40 A), les dieux sont formés du feu pour la plupart. Donc, dans le Timée, on trouve cinq catégories des six

¹ Quelques passages en furent notés par Hopfner, l. c.

² Publié par C. Wessely, Denkschr. Wien. Akad., phil.-hist., XXXVI, 1888, p. 127 et suiv.

³ Publié par Wessely, ouv. cité, p. 44 et suiv.

⁴ Publié par A. Dieterich, Jahns Jahrb., Suppl. XVI, 1888, p. 747 et suiv.

⁵ A. Audollent. Defixionum tabellae, Lutetiae Paris., 1904, n° 242, l. 34.

espèces de démons; pour Platon, bien entendu, ils ne sont pas du même ordre: les dieux célestes sont formés du feu, donc celui-ci appartient au ciel. Quant à la sixième catégorie, démons souterrains, Hésiode (Travaux, v. 140) avait déjà opposé les démons terrestres provenant de l'âge d'or, aux «mortels heureux souterrains» issus de l'âge d'argent.

Revenons à Psellos. Nous avons montré que ses classifications des démons ont des analogies intimes chez Olympiodore et, en partie, même chez les néo-platoniciens antérieurs, Porphyre, Jamblique et Proklos. Nous n'avons pas réussi à trouver exactement la source de Psellos, celui-ci ne présentant que le canevas des classifications sans donner des motifs détaillés.

IV

Aux démons comme aux anges, Psellos attribuait en termes exprès le corps. Il s'en référait (Timoth., 7, 836 B et suiv.) tantôt à saint Basile disant que les corps démoniaques composés d'air ou de feu ou de l'un et l'autre, se nourrissent de fumée et de sang (XXX, 532 C), et que les corps des démons et des anges sont comme un souffle fin, aérien, pur (XXXII, 137 A; Basile dit en propres termes que la substance, *ὄψια*, des puissances célestes est un souffle aérien ou un feu immatériel). Tantôt Psellos s'en référait à saint Paul disant (Hebr., 1, 14) que Dieu envoie les anges; il en concluait que, pour se mouvoir, les esprits avaient besoin du corps. Il s'en rapportait encore (Timoth., 8, 840 A B) aux mots de l'Évangile (Matthieu, 25, 41), à savoir que les démons seront punis par le feu, et il raisonnait ainsi: s'ils n'avaient pas de corps, ils ne pourraient souffrir, l'incorporel ne pouvant souffrir par un corps. Il rappelait enfin que maintes personnes avaient rencontré des démons. Il exposait (Timoth., 7, 837 A) que, dans les saintes Écritures et ailleurs, les anges avaient été qualifiés d'incorporels, parce que la coutume était de désigner les corps plus denses par corporels et les corps plus fins, échappant à la vue et au toucher, par incorporels.

Cette croyance que les démons possèdent le corps, est confirmée par le Thrace dans le dialogue de Psellos; le second inter-